

**5.03 RD 6015, 926 et 33 - Commune d'ALLOUVILLE-BELLEFOSSE
Aménagement du carrefour giratoire dit du Poteau d'Allouville
Dossier de prise en considération**

Intervention de Sophie HERVE et d'Alban BRUNEAU

Comme nous le disions il y a un instant, nous revenons vous parler de ce réaménagement progressif de la RD6015 qui nous occupe ici, mais sur un ton bien plus grave que tout à l'heure.

Car cet été, nous avons participé à deux collèges départementaux de sécurité routière suite à deux accidents mortels survenus, l'un sur la RD6015 sur la commune de Gainneville, et l'autre à cause de la RD6015 sur la commune de Rogerville.

Notre Conseil a adopté, le 10 décembre 2018, le dossier de prise en considération de l'aménagement de la section de la RD6015 entre Yvetot et Le Havre.

Cette décision concrétisait ainsi les orientations prises par l'assemblée départementale du 11 octobre 2011 de réaménager l'intégralité de la RD6015, entre Le Havre et la limite du département de l'Eure, afin je cite : « *d'améliorer la sécurité et les conditions de circulation* » sur cette route départementale majeure qui traverse la Seine-Maritime.

Après avoir réalisé le réaménagement de plusieurs tronçons, dont Barentin/Yvetot, puis une partie du tronçon Yvetot/Saint-Romain, nous avons été invités à participer à une réunion du Comité de pilotage de ce projet, le lundi 17 mai dernier.

Et là, nous avons appris que la suite du réaménagement projeté s'arrête à la limite de la commune de Gainneville située à 15 km de l'entrée du Havre, sans aucun élément sur la suite et fin jusqu'au Havre.

Or, le tronçon Gainneville/Le Havre est le plus congestionné de cette route départementale, avec notamment des flux de circulation particulièrement denses et des ralentissements conséquents à hauteur de la commune de Gainneville et de son intersection avec les communes de Rogerville et de Saint-Laurent-de-Brèvedent, ainsi qu'en traversée de Gonfreville l'Orcher.

Cette situation entraîne d'importantes nuisances et des problématiques de pollution et de sécurité sur ces différentes communes.

Par ailleurs, en terminaison de la RD6015 vers Harfleur, dans la côte dite de Gainneville, nous avons eu plusieurs fois l'occasion d'alerter sur des questions de sécurité routière imputables notamment à l'état de la chaussée, au marquage au sol et à l'insuffisance de l'éclairage public.

Enfin, la construction du nouveau centre de recyclage de la Communauté urbaine sur la ZAC du Cantipou nécessiterait la création d'un raccordement sur la RD6015 à hauteur de Béwilliers afin d'éviter aux usagers de traverser toute la zone commerciale.

Aussi, nous ne concevons pas que ce tronçon ne fasse pas l'objet du projet global, alors que visiblement il est à bien des égards prioritaire en matière de réaménagement.

Dans votre réponse du 5 août, Monsieur le Vice-président, vous nous avez indiqué que vous considériez ce réaménagement déjà réalisé au motif qu'il n'existe plus de voie de dépassement entre Gainneville et Le Havre, ce qui d'ailleurs au passage n'est pas exact. Et donc qu'aucun autre projet n'existe.

On ne peut pas l'accepter car l'insécurité routière demeure et l'objectif annoncé initialement « *d'améliorer les conditions de circulation* » n'est absolument pas satisfait.

Considérer que l'affaire serait réglée suite à la suppression des 3^e voie et en créant des bandes multifonctionnelles n'est pas sérieux au regard des difficultés et des risques vécus quotidiennement sur cette section de la RD6015, entrée d'une agglomération de 250.000 habitants.

Depuis des années, nous sommes régulièrement interpellés sur nos communes, à Harfleur, à Gainneville, à Rogerville, à Gonfreville l'Orcher, dans nos permanences, dans la rue, quelquefois même en voiture et forcément sur les réseaux sociaux.

On a fait patienter, on a répondu : le réaménagement a commencé, il en est à Yvêtot, puis à Bolbec, puis à St Romain, notre tour viendra. Et maintenant, rien ? Rien de prévu, on en reprend pour 10 ans d'attente ?

C'est hors de question, la colère monte et la mobilisation citoyenne va l'accompagner.

Avec nos collègues maires de Gainneville et d'Harfleur, nous allons solliciter une rencontre avec vous Monsieur le Vice-président afin de nous assurer que des solutions concrètes vont bel et bien être travaillées.

Enfin faut-il rappeler que pendant que les usagers de la route et les riverains de la RD6015 galèrent chaque jour en attendant des solutions, l'autoroute A29 parallèle et que l'on distingue parfaitement lorsque l'on circule sur la route départementale, est d'une fluidité déconcertante.

Tout cela parce que la SAPN avec la complicité de l'Etat applique un péage abusif à hauteur d'Épretôt qui a pour conséquence directe de reporter les flux de circulation sur les axes secondaires, dont cette RD6015.